

NOM : PRENOM : CLASSE :

COMPOSITION DE LA FAMILLE :

1) Les responsables de l'élève :

- Nom : Prénom :
Adresse :
- Nom : Prénom :
Adresse :

2) Les enfants à charge :

- Nom : Prénom : Date de naissance : .../.../...
- Nom : Prénom : Date de naissance : .../.../...
- Nom : Prénom : Date de naissance : .../.../...
- Nom : Prénom : Date de naissance : .../.../...
- Nom : Prénom : Date de naissance : .../.../...

3) Autres personnes vivant au domicile :

- Nom : Prénom :

Date de la demande : / /

Signature du responsable légal ou de l'élève majeur :

NOM : PRENOM : CLASSE :

LISTE DES PIECES A FOURNIR

- Dernier avis d'imposition
- Attestation de la CAF du mois précédent
- Quittance de loyer / justificatif de remboursement du crédit immobilier
- Autres si changement récent de situation (fiches de paie, attestation Pôle Emploi, indemnités journalières de la CPAM, etc.)

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Revenu mensuel €
Prestations familiales	+ €
Loyer	- €
TOTAL €
Nombre de personnes
Quotient par personne et par mois
Quotient par personne et par jour

DECISION DE LA COMMISSION

- Accord (montant :) €
- Refus motivé :

Ville, le

Mme / M.

Adresse 1

Adresse 2

Objet : Notification de décision •

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé une demande de fonds social collégien / lycéen pour l'élève :

.....

.....

La commission s'est réunie le, et j'ai décidé de vous attribuer l'aide suivante :

Motif(s) de votre demande	Montant(s) attribué(s)
<input type="checkbox"/> Demi-pension €
<input type="checkbox"/> Fournitures scolaires €
<input type="checkbox"/> Frais de transport €
<input type="checkbox"/> Aide aux voyages et aux sorties scolaires €
<input type="checkbox"/> Autres : €

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le chef d'établissement

DOSSIER DE DEMANDE DE FONDS SOCIAL COLLÉGIEN / LYCÉEN

ANNÉE SCOLAIRE : /

Le Ministère de l'Education Nationale a créé le Fonds Social pour aider les élèves dont les familles sont confrontées à des difficultés qui ne leur permettent pas de faire face aux dépenses de scolarité, aux frais de vie scolaire ou de restauration. L'aide est allouée en fonction de la situation de l'élève et/ou de sa famille et des crédits accordés à l'établissement.

Le fonds social collégien et lycéen est régi par la circulaire n°2017-122 du 22 août 2017.

NOM : PRENOM : CLASSE :

Votre demande concerne (cocher la ou les cases concernées) :

- Demi-pension
- Fournitures scolaires (à préciser) :
- Frais de transport
- Aide aux voyages et aux sorties (destination, date et montant) :
- Autres (à préciser) :

Cette aide exceptionnelle sera étudiée en commission présidée par le Chef d'établissement.

Ce dossier est à remettre au :

A l'assistante sociale